

demeure toujours à l'étude et qu'en plus, elle fait actuellement l'objet d'une étude de la part de la commission du tarif des États-Unis.

11. Les représentants canadiens et américains ont discuté les perspectives de l'industrie de l'uranium dans les deux pays, et se sont entendus sur l'importance de se tenir mutuellement informés des perspectives de mise en valeur.

12. Les ministres canadiens ont signalé les difficultés causées à l'industrie canadienne des cotonnades par le régime américain des paiements de péréquation sur les produits de coton. Les représentants américains ont expliqué qu'il ne semble pas possible à l'heure actuelle d'apporter de modifications fondamentales à ce régime, qui a pour objet d'égaliser le coût du coton brut pour les fabricants qui font de l'exportation; les deux parties ont cependant reconnu la nécessité de poursuivre l'étude de la question.

13. Les représentants américains se sont inquiétés de la mise en vigueur d'une nouvelle taxe sur l'utilisation des aides à la navigation aérienne par les avions civils survolant le territoire canadien, dans les trajets de l'Atlantique-Nord. Les ministres canadiens ont fait observer que la taxe ne couvre qu'une partie des frais de plus en plus élevés qu'entraînent ces services.

14. Le comité a échangé des idées sur l'activité croissante des pays du bloc soviétique dans le domaine du commerce mondial, et sur les conséquences possibles de cette tendance pour l'avenir.

15. Le comité a étudié les problèmes occasionnés par l'accroissement rapide des importations, au Canada et aux États-Unis, de certains genres de produits fabriqués à bon marché. Les membres du comité sont tombés d'accord sur l'importance de trouver sur le plan international une solution générale, qui permettrait aux pays exportateurs de trouver des débouchés suffisants pour leurs produits, qui assurerait une meilleure répartition, parmi les pays importateurs, des effets de la concurrence des marchandises à bon

marché, et qui empêcherait en même temps les industries des pays importateurs d'être acculées à la ruine. Le comité a noté que les parties contractantes à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce ont entrepris d'étudier cet important problème.

16. Le comité a discuté aussi l'actualité économique internationale, principalement à la lumière de la réunion tenue à Paris du 12 au 14 janvier sur les questions économiques. Il a étudié notamment la situation créée par l'établissement de la Communauté économique européenne et de l'Association européenne de libre-échange, et il a discuté le rôle que le Canada et les États-Unis pourraient jouer à l'égard de ces groupements. Le comité s'est entendu sur l'opportunité de rechercher des solutions multilatérales aux problèmes commerciaux actuels de l'Europe, solutions qui tiendraient pleinement compte des intérêts des autres pays.

17. Le comité a noté l'importance du niveau des tarifs communs qui doivent être fixés par la Communauté économique européenne, y compris les tarifs à l'égard des matières de base et de certains autres produits qui font encore l'objet de négociations au sein de la communauté. Le comité a exprimé l'avis que le régime commercial établi en Europe à l'égard des denrées agricoles devrait être de nature à faciliter l'importation de denrées agricoles sur une base de concurrence, et il a reconnu l'importance d'intensifier les efforts, sur le plan international, pour résoudre ce problème.

18. Les membres du comité ont échangé des vues sur d'autres questions soulevées par les réunions économiques de Paris, y compris l'aide à l'expansion des pays économiquement arriérés et les propositions tendant à la reconstitution de l'Organisation européenne de coopération économique.

19. Le comité a réaffirmé l'utilité de ses réunions périodiques, et il a exprimé sa satisfaction devant le haut degré de compréhension et de collaboration qui règne entre les deux gouvernements. Il a convenu de tenir sa prochaine réunion à Ottawa.